

**DÉCISION N°2026-014 PORTANT NOMINATION  
EN QUALITÉ DE CHEFFE DE POLE  
DU POLE CHIRURGIE MEDICO-TECHNIQUE**

LA DIRECTRICE,

- Vu les articles L.6143-7 et suivants du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature Madame le Docteur Marcelle MERCIER ;
- Vu la codécision de la Directrice et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 24 février 2026 ;

**NOMME**

Madame le Docteur Marcelle MERCIER en qualité de Cheffe de Pôle du pôle Chirurgie Médico-Technique à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 24 février 2026

La Directrice  
Céline VIGNÉ

